

**Décision du 22 novembre 2004 portant nomination au Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité**

NOR : *DEVD0430328S*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu l'arrêté du 26 mars 2004 portant création du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité :

M. Barbault (Robert) ;

M. Blondel (Jacques) ;

M. Boeuf (Gilles) ;

M. Bourdeau (Philippe) ;

M. Chevassus au Louis (Bernard) ;

M. Decamps (Henri) ;

Mme Desaignes (Brigitte) ;

M. Dobremez (François) ;

M. Houllier (François) ;

M. Joly (Pierre) ;

M. Laubier (Lucien) ;

M. Le Maho (Yvon) ;

M. Lecomte (Jacques) ;

M. Lefeuvre (Jean-Claude) ;

M. Luginbuhl (Yves) ;

M. Meynard (Jean-Marc) ;

Mme Mougnot (Catherine) ;

M. Muller (Serge) ;

M. Pascal (Jean-Pierre) ;

M. Portécop (Jacques) ;

Mme Rahier (Martine) ;

M. Stengel (Pierre) ;

M. Vachaud (Georges) ;

M. Verrier (Etienne) ;

M. Wasson (Jean-Gabriel).

Article 2

M. Le Maho (Yvon) est nommé président du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 22 novembre 2004.

Serge Lepeltier